



## BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 1<sup>er</sup> août 2017

### **Nrl : le préfet au secours des patrons**

Sur demande des patrons du GIE Viaduc du Littoral, le nouveau préfet de la Réunion, Amaury de Saint Quentin, a accordé au consortium qui construit la nouvelle route du littoral une deuxième dérogation concernant les horaires de travail.

Après lui avoir accordé le droit de faire travailler les ouvriers le samedi, il lui accorde aujourd'hui celui de le faire tous les dimanches du 22 juillet au 30 septembre de cette année.

Faire trimer les travailleurs déjà à pied d'oeuvre sur un chantier difficile et épuisant, voilà tout ce que trouvent à faire capitalistes et représentant de l'État plutôt que d'embaucher.

Faire en sorte que le chantier avance plus rapidement pourquoi pas, mais à condition d'y mettre plus de moyens humains, pas en augmentant les cadences et le temps de travail !

### **Campagne sucrière: du travail pour les ouvriers agricoles avec un salaire décent !**



Comme à chaque début de campagne sucrière, des milliers d'ouvriers agricoles cherchent à couper de la canne; beaucoup doivent faire le tour des plantations pour trouver du travail. Les quotas de livraison de cannes imposés aux planteurs, la réticence de ces derniers à déclarer toutes les heures travaillées, voire leur refus d'employer les coupeurs autrement qu'au noir, sont autant de contraintes pour ceux-ci pour se faire embaucher. Parmi ceux qui y arrivent, beaucoup ne peuvent pas travailler en continu, toujours à cause des quotas fixés par Tereos et qui sont dus à la capacité de traitement journalier des deux usines limitée à environ 15000 tonnes.

Contrairement aux années passées, rares sont les planteurs aujourd'hui à prendre leur « sabre » pour

couper leurs cannes. Ce sont surtout les petits planteurs qui le font et bien sûr les ouvriers agricoles, déclarés ou non.

Le coupeur est rémunéré à la tonne de canne coupée entre 11 et 15 euros. Comme il coupe en moyenne 3 à 4 tonnes par jour, sa paye varie entre 30 et 60 euros pour environ huit heures de travail. Pour dépasser ce tonnage certains coupeurs travaillent souvent jusqu'à 10 heures par jour.

Mais chaque année on entend la même rengaine sur le manque de coupeurs. Mais à la fin de chaque campagne, toutes les cannes sont coupées sans qu'il y ait eu pénurie de main d'oeuvre et cette année n'échappera pas à la règle malgré une augmentation de la production prévue, dans l'est notamment.

Ces cris répétitifs des planteurs et de leurs syndicats à propos du soi-disant manque de main d'oeuvre relayés par la presse; visent surtout à obtenir plus d'aides à l'embauche de la part de l'État et des subventions pour la mécanisation de la coupe.

Ces aides sont sans aucun doute un encouragement pour les planteurs à développer davantage la coupe mécanique au dépend de la coupe manuelle.

Cependant, même si le planteur fait une économie de 3 à 6 euros sur la tonne coupée mécaniquement par rapport au tarif payé à l'ouvrier agricole, cette pratique n'est pas forcément plus rentable, en particulier pour les petites exploitations. 60% de la coupe se fait encore manuellement.

Alors, cette année encore, les planteurs auront besoin des ouvriers agricoles même si certains d'entre eux ne trouvent pas à s'embaucher.

Mais pour l'avenir, s'ils ne veulent pas rester en plus grand nombre à côté du carreau, les ouvriers agricoles devront se regrouper pour imposer la répartition du travail entre tous et en exigeant des augmentations de salaires.

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

## **Tereos capitaliste pollueur**

La direction de Tereos vient de se faire épingler par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) qui a relevé pas moins de plusieurs violations des normes environnementales : tours aéroréfrigérantes fonctionnant en circuit ouvert, dépassement du pompage du volume d'eau autorisé dans la rivière Foutac, rejets d'eau de rinçage des cuves contenant de la soude dans la nature.

Tereos, groupe sucrier qui réalise des millions de bénéfices et reçoit des millions de subventions de l'État, préfère privilégier les intérêts de ses actionnaires plutôt que de protéger la nature et la santé de la population. Le capitalisme est bien un système qui empoisonne l'humanité dont celle-ci devra se débarrasser pour pouvoir enfin respirer !

## **La suppression des tarifs réglementés du gaz (et de l'électricité) : des mauvais coups en préparation**

Pressé par les opérateurs privés de remettre en cause les tarifs régulés du gaz et de l'électricité afin de pouvoir augmenter leurs prix selon leur bon vouloir, le Conseil d'État (plus haute juridiction administrative française) vient d'abonder dans leur sens en leur donnant satisfaction.

Le prix du gaz (de ville) va donc pouvoir s'envoler au grand détriment de la population (5 millions de familles concernées au niveau national) et plus particulièrement de sa fraction la plus pauvre qui devra réduire sa consommation de gaz (chauffage en hiver) sous peine de s'en voir couper la fourniture pour non paiement.

Face à ce mauvais coup, le nouveau ministre de la Transition écologique et « solidaire », Nicolas Hulot, n'a su que déclarer qu' « à un moment où un autre, il faudra se plier aux injonctions de Bruxelles sur le sujet des tarifs réglementés ». En clair tout ce que ce courageux écologiste trouve à dire, c'est qu'il faut accepter ce coup de force des capitalistes de l'énergie !

La remise en cause des tarifs régulés ouvrira, c'est couru d'avance, la voie à celle des tarifs de l'électricité. 23 millions d'usagers seront alors concernés dont les consommateurs Réunionnais et Antillais. Ces dernières années les prix du gaz ont explosé suite à la privatisation de Gaz de France, ceux de l'électricité ont vu leur augmentation limitée pour des raisons politiques. Ils ont cependant augmenté bien au-delà de l'augmentation des salaires.

Électricité et gaz ne sont pas des produits de luxe. Ce sont des produits indispensables à tous. Non aux augmentations de tarifs et non aux coupures !

## **APL : un mauvais coup de plus**

À cause de l'effet de seuil, environ 50 000 foyers en France vont perdre toute aide au logement. Celle-ci n'étant versée qu'aux bénéficiaires dont l'aide dépasse 15 euros, la baisse mensuelle de cinq euros les fera passer sous cette barre limite.

L'attaque contre les plus démunis est donc encore plus brutale qu'annoncée. Les plus riches, eux, vont voir leurs impôts baisser, à commencer par ceux assujettis à l'ISF.

## **Préparation de l'action du 12 septembre**

Ordonnances Macron, licenciements, chômage, augmentation des prix, répression anti-syndicale contre les militant(e)s CGTR : voilà des raisons sérieuses de se mobiliser pour la grève et la manifestation du 12 septembre !

Toutes nos structures doivent se mettre en ordre de marche pour que cette journée de lutte rassemble le maximum de travailleurs pour faire comprendre au patronat et au gouvernement à son service que leurs attaques contre les droits des salariés et leur niveau de vie ne resteront pas sans réactions de notre part.

Un conseil confédéral de la CGTR est d'ores et déjà prévu pour le samedi 2 septembre à ce sujet.

Nous appelons tous les militants et militantes de la région Est à participer régulièrement aux réunions d'information organisées chaque mardi soir de 18 heures à 19 h 30 au local de notre union pour participer à l'effort de mobilisation pour le 12 septembre.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68